

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL  
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 13 MAI 2022

**DÉLIBÉRATION N° 2022-074**

**Objet :** Création de l'*International Research Project (IRP) Observatoire du Rift de Corinthe-Patras (CORPATSI)*.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

**Vu** le Code de l'éducation ;

**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'avis favorable du conseil académique du 12 mai 2022 ;

**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration ;

**Entendu** que l'observatoire de Corinthe (*Corinth Rift Laboratory, CRL*), initié il y a 20 ans par une collaboration franco-grecque dans le cadre de projets européens, a pour objectif de mesurer et comprendre la sismicité et les déformations rapides de ce système de failles. Avec sa soixantaine de stations de mesure (sismomètres, GNSS, extensomètres, marégraphes, météo), il permet de suivre en continu la dynamique de la sismicité, de cerner les mécanismes de couplages sismiques-asismiques, et notamment le forçage par surpression de fluides. CRL est un « site instrumenté » de l'INSU depuis 2017, et le premier *Near Fault Observatory (NFO)* de l'infrastructure de recherche EPOS. Il a produit une centaine d'articles, une vingtaine de thèses, et ses bases de données sont ouvertes. L'objectif du projet IRP est de structurer cette coopération internationale en garantissant un soutien financier indispensables à la maintenance des réseaux, en coordination technique et scientifique avec les équipes grecques ;

**Approuve** la création de l'*International Research Project - IRP* « Observatoire du Rift de Corinthe-Patras - CORPATSI » 2022-2026 coordonné par Pascal BERNARD, Institut de physique du globe de Paris - IPGP (UMR 7154) et dans lequel des chercheurs du laboratoire GEOAZUR (UMR7329) souhaitent s'impliquer.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **29**

Fait à Nice, le 13 mai 2022

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marie DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-074**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 24 MAI 2022  
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*